



Les étudiants de L2 à Paris 8

S'engager à Paris 8

Le 17 février 2016, le gouvernement Valls, par le biais de sa ministre du Travail, Myriam El Khomri, dévoile à la presse un avant-projet de loi chargé de porter un ensemble de réformes sur le travail en France. La ministre justifie cette future loi par la volonté du gouvernement de lutter contre le chômage de masse en favorisant l'emploi et en améliorant la compétitivité des entreprises. La réaction des organisations syndicales et des militants de gauche est immédiate: ce texte est accusé de «casser» un ensemble de droits sociaux, en touchant notamment au principe de la «hiérarchie des normes». Cette dernière dispose qu'un accord d'entreprise ou un accord de branche ne peut primer sur la loi, à moins qu'il soit plus favorable aux salariés. Deux jours plus tard, la militante féministe Caroline de Haas lance sur le site change.org une pétition intitulée «Loi Travail: Non merci!», qui recueille près d'un million de signatures en l'espace de deux semaines, un record pour la plateforme! Au sein des universités, la réaction est aussi très rapide. La toute première assemblée générale (AG) se tiendra le 8 mars à Paris 8 et rassemblera près de 700 étudiants. Elle marque le début d'une mobilisation intense, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'université, où tout un ensemble d'initiatives rythmera la vie étudiante durant les mois suivants.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé de mener une enquête sur le rapport des étudiants au politique et au militantisme. Depuis 2012, le Département de Sociologie et d'Anthropologie de Paris 8 (Saint-Denis) organise avec Paris 10 (Nanterre), une grande enquête par questionnaires sur les étudiants de ces deux universités (Bugeja-Bloch F. et Couto M.-P., 2015). L'enquête annuelle est conduite par les étudiants en deuxième année de licence de sociologie. En novembre 2016, environ 850 questionnaires ont été administrés à Paris 10, et plus de 1400 à Paris 8, dans des salles de cours tirées au sort, afin de construire un échantillon représentatif des étudiants présents sur le campus. En 2016/2017, Mathilde Apelle, Fanny Bugeja-Bloch, Marie-Paule Couto, Corinne Davault, Aurélien Djakouane, Christelle Dormoy-Rajramanan, Sybille Gollac, Frédérique Leblanc, Julia Legrand et Pierre-Edouard Weill ont coordonné la collecte et l'exploitation des données statistiques. L'enquête a aussi été réalisée en partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale (UBO, à Brest) dont nous n'exploiterons pas ici les données. L'enquête quantitative a été complétée par une quarantaine d'entretiens réalisés auprès d'étudiants de Paris 8 mobilisés pendant le mouvement contre la loi Travail, mais aussi d'étudiants non mobilisés des filières les plus impliquées dans ce mouvement social. Si l'exploitation des matériaux réaffirme l'importance de la famille comme lieu de socialisation politique, elle nous a réservé quelques surprises

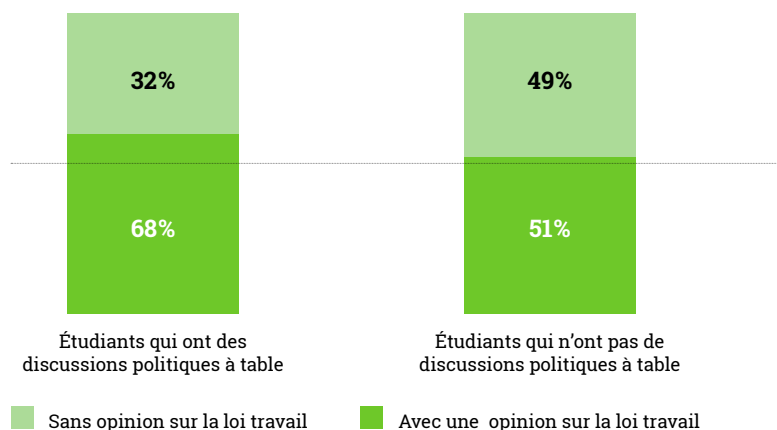
concernant d'autres formes de socialisation politique à l'université, plus particulièrement à Paris 8, où l'engagement des étudiants dans le mouvement contre la loi Travail a été plus intense qu'à Paris 10.

LA POLITIQUE, UNE HISTOIRE DE FAMILLE

En premier lieu, cette enquête confirme le poids de l'influence familiale sur la politisation des étudiants (Muxel A., 2001; Michon P., 2008 et 2011). Ainsi, 68% des étudiants exposés à des discussions politiques à table, dans leur famille, disent avoir une opinion sur la loi Travail, soit 17 points de plus que les étudiants qui n'ont pas été familiarisés à la politique de cette façon (*figure 1, page suivante*).

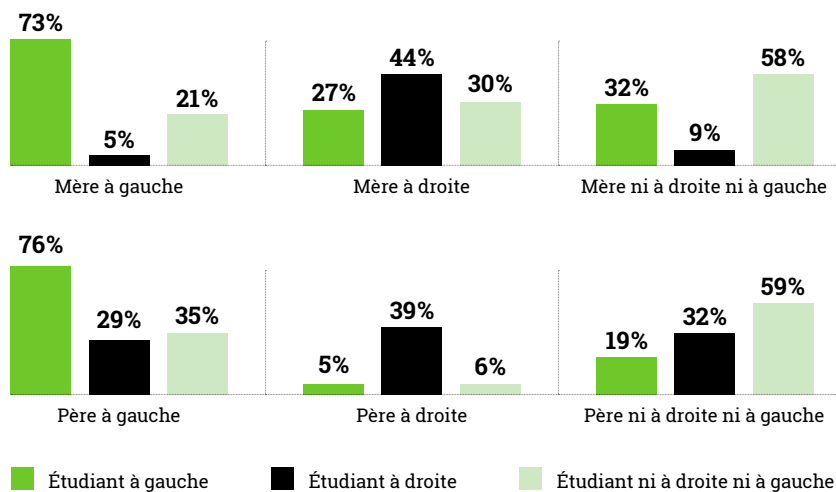
En outre, la participation au mouvement contre la loi Travail est d'autant plus importante que le niveau de diplôme des parents est élevé et qu'ils sont ou ont été engagés politiquement. Les résultats montrent qu'il convient de différencier les familles déclarées «de droite», des familles déclarées «de gauche». Les familles «de gauche», possèderaient une plus grande influence politique auprès des enfants. Si les héritages politiques sont donc inégaux selon le capital culturel et la compétence politique des parents, la transmission des valeurs politiques semble plus assurée dans les familles se positionnant à gauche de l'échiquier politique (*figure 2, page suivante*).

Figure 1 : L'influence des discussions politiques lors des repas de famille sur le fait de disposer d'une opinion sur la loi Travail



Source : Enquête sur le rapport au politique et au militantisme des étudiants de Paris 8, Paris 10 et l'UBO. Champ : Les étudiants de Paris 8 et de Paris 10 inscrits dans l'enseignement supérieur en 2015-2016 (n = 1829). Lecture : 68 % des étudiants qui ont des discussions politiques lors de leurs repas de famille disposent d'une opinion sur la loi Travail (khi2 : significatif au seuil de 1 %).

Figure 2 : L'influence du positionnement politique de la mère et du père de l'étudiant sur le positionnement de l'étudiant



Source : Enquête sur le rapport au politique et au militantisme des étudiants de Paris 8, Paris 10 et l'UBO. Champ : Les étudiants de Paris 8 et de Paris 10 inscrits dans l'enseignement supérieur en 2015-2016. Lecture : 73 % des étudiants dont la mère se positionne à gauche de l'échiquier politique se déclarent eux-mêmes de gauche (khi2 : significatif au seuil de 1 %).

Ce lien plus fort pourrait aussi être un effet de génération, les plus jeunes adhérant davantage aux valeurs de gauche, les plus anciens à celles de droite.



LES LIEUX POLITIQUES DES HÉRITAGES FAMILIAUX : LE QUARTIER, L'UNIVERSITÉ.

Les entretiens apportent un autre éclairage sur les héritages familiaux et sur la manière dont ils interagissent avec différents espaces de socialisation politique: le quartier, pour Nathan, et l'université, pour Julia (L'entretien de Julia a été réalisé par Yseult Oh et Berat Adet, celui de Nathan par Hugo Rivelaygue. Les prénoms des enquêtés ont été modifiés.)

Nathan: «Je me dis que d'autres s'en chargeront (...) je ne m'attendais pas à une fac aussi politisée.» Autochtone, né dans sa ville, Nathan grandit dans une cité HLM du 93 avec ses deux parents, tous deux français, peu diplômés (CAP et collège) et « fonctionnaires » dans une Mairie longtemps com-

muniste, devenue socialiste. Son père fait « parfois la promotion du Front de Gauche ». Scolarisé en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) dans un collège « au bout de sa rue », Nathan se construit, du primaire au lycée, un réseau local de sociabilité : « on est une génération entière à s'être suivis ». Il obtient son baccalauréat littéraire et déclare avoir « toujours eu des bonnes notes ». Puis il s'inscrit en psychologie à Paris 8, sa « fac de secteur » dont il ne connaît « pas du tout l'histoire ». Le premier semestre y est laborieux : « c'était comme un spectacle, au lieu de me donner à fond, j'observais plus ». C'est avec les mêmes mots qu'il décrit son rapport au mouvement contre la loi Travail à l'université qu'il découvre « de gauche », alors qu'il est en deuxième année : « J'étais spectateur dans le sens où je soutenais le combat, mais, activement, je n'étais pas là à me dire je vais participer avec eux. » Nathan s'écarte des actions politiques et préfère les laisser aux autres. Plutôt défavorable à la loi Travail, même s'il se sent peu légitime à donner un avis, il regrette les blocages étudiants, jugés « sans impact », et perçoit la mobilisation à l'université comme une action entravant l'accès aux cours, à la connaissance. Comme pour ses parents, le lieu de son engagement est sa ville où il participe volontiers aux rendez-vous de la vie de quartier. « Cela arrive souvent l'été, on se retrouve avec toutes les personnes de la résidence et on parle du quartier, de la ville. Avant c'étaient mes parents qui y allaient mais ça se transmet

de génération en génération. » En revanche, il déclare avoir « du mal avec la politique pure et dure, car c'est souvent abstrait, éloigné de ce que je connais ». Il apprécie pourtant quelques « idées » de Mélenchon, mais pas son « cinéma ».

Julia: «C'est avec [mes parents] que ça a commencé.»

La révolte est un atavisme familial chez cette étudiante de vingt-deux ans, en troisième année de licence de sociologie. Aînée de deux jeunes, elle suit dès le plus jeune âge ses parents dans les manifestations. La première fut d'ailleurs assez mémorable. Elle n'avait alors que huit ans lorsqu'elle a défilé contre la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle. Baignée dans la politique par son père, Équatorien arrivé en France à dix-neuf ans pour étudier, et les membres de sa famille paternelle qui se disent communistes, c'est aujourd'hui avec sa mère que cette Franco-Équatorienne tente de se rendre utile auprès des réfugiés. Son combat, elle le mène contre l'exclusion, la précarisation, les violences policières et pour le droit des étrangers. Outre que la classe politique la « dépîte », elle ne se trouve aucunement représentée. Après l'obtention de son bac littéraire, elle



s'offre une année pour voyager du Népal à l'Australie, avant de rallier comme son frère, sur les pas de son père et son oncle, Paris 8, « fac révolutionnaire », comme elle la qualifie. Il était ainsi inconcevable pour elle de ne pas s'impliquer dans le mouvement contre la loi Travail. Elle participe aux AG, aux manifestations et au mouvement Nuit Debout, adhérant à la violence comme moyen de sensibilisation : « la violence est la seule chose qui fait parler, en négatif, mais au moins ils en parlaient ». Durant cette période, c'est surtout les cours alternatifs proposés à la faculté dans le cadre de la mobilisation qui l'ont séduite. Les études ont toujours été jusqu'à un labeur. Ce qui ne l'empêche en rien aujourd'hui de prétendre au doctorat en anthropologie et devenir, « pourquoi pas », enseignante comme ses parents, même si son père reste encore précaire.

PARIS 8 PLUS MOBILISÉ ET POPULAIRE QUE PARIS 10 : UN PARADOXE ?

Les universités de Saint-Denis et de Nanterre sont situées en banlieue de Paris, mais Paris 8 est généralement considérée comme une université plus populaire, en raison de son emplacement géographique en Seine-Saint-Denis. De fait, l'université de Nanterre accueille plus d'enfants de cadres supérieurs tandis que le taux de boursiers est, lui, légèrement supérieur à Paris 8 (43 % contre 38 %). Les ressources des familles les plus

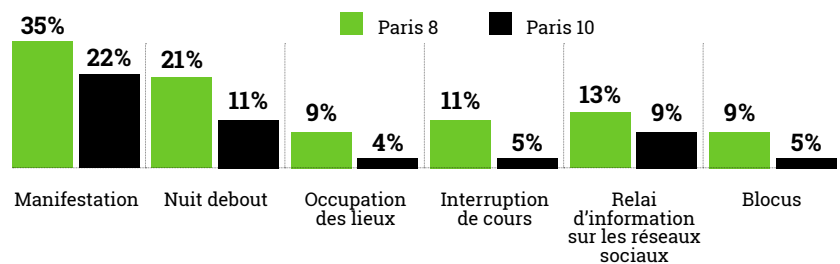
aisées facilitent l'engagement politique (Gaxie, 1978). Or, contre toute attente, les étudiants de Paris 10 ont été moins engagés que ceux de Paris 8, qui ont été plus impliqués dans le mouvement contre la loi Travail (figure 3). Ils ont davantage participé aux manifestations (35 % ont défilé au moins une fois, contre 22 % à Nanterre), au mouvement Nuit Debout (21 % contre 11 %), à l'occupation de lieux, notamment de l'université (9 % contre 4 %), aux interruptions de cours (11 % contre 5 %), aux relais d'information via les réseaux sociaux (13 % contre 9 %) ou aux blocus de l'université (9 % contre 5 %). Nous sommes donc face à un paradoxe : alors que Paris 8 accueille davantage d'étudiants de classes populaires, comment se fait-il que ses étudiants aient été plus engagés ?

SE SENTIR DISCRIMINÉ ET SE MOBILISER À PARIS 8 OU INVERSEMENT ?

Plus de la moitié des étudiants déclarent avoir déjà été victimes de discrimination (60 %). C'est cette nouvelle piste que nous nous proposons d'explorer pour résoudre le paradoxe précédent. Les motifs de discrimination déclarés par les étudiants durant l'enquête sont aussi divers que l'âge, le genre, la tenue vestimentaire, l'état de santé, la couleur de peau, l'origine migratoire, l'orientation sexuelle, la religion, l'engagement syndical ou politique, etc.

À Saint-Denis, les étudiants sont plus nombreux à se dire discriminés en raison de leur genre, mais aussi de leur « couleur de peau », de leur origine étrangère, de leur lieu de naissance en dehors de France ou encore de leur nom de famille à consonance étrangère (41 % contre 36 % à Nanterre). Or les étudiants se déclarant discriminés sont plus

Figure 3 : La participation des étudiants aux mobilisations selon l'université d'inscription



Source : Enquête sur le rapport au politique et au militantisme des étudiants de Paris 8, Paris 10 et l'UBO. Champ : Les étudiants de Paris 8 et de Paris 10 inscrits dans l'enseignement supérieur en 2015-2016 (n=1928). Lecture : 35 % des étudiants de Paris 8 ont participé à une manifestation au moins (khi2 : significatif au seuil de 1 %).

nombreux à avoir une opinion sur la loi Travail et y sont majoritairement défavorables (59% contre 48%). Ils ont aussi davantage manifesté contre elle : 25% ont participé à au moins une manifestation, contre 16% de ceux se disant non-discriminés. Cet engagement se mesure encore par leur participation aux AG, 34% soit 7 points de plus que les autres étudiants. Bien que les effectifs des étudiants qui se sont mobilisés afin d'occuper un lieu à l'université soient faibles (142 sur les 2376 interrogés), une nouvelle fois, les étudiants victimes de discriminations s'y sont davantage investis (soit 8% contre 5%).

Le sentiment de discrimination en raison du genre ou de l'origine migratoire, prégnant à Paris 8, pourrait donc être un facteur explicatif de l'ampleur de la mobilisation au sein de cette université. Mais les modalités de la mobilisation à Saint-Denis peuvent, à leur tour, expliquer le développement d'une conscience aiguë des rapports de domination. En effet, se sentir discriminé est déjà la preuve d'une cer-

taine politisation, qui s'appuie sur le sentiment d'avoir des droits et qu'ils sont bafoués. Ce sentiment s'appuie sur « la capacité d'apercevoir une expérience comme injustice » (Bourdieu, 1986, p. 11). Autrement dit, déclarer dans un questionnaire avoir subi des discriminations signifie avoir pris conscience d'un rapport de domination.

Or, dès les premières AG à Paris 8, certaines étudiantes ont comptabilisé les prises de paroles des femmes, des hommes, des racisés. Ces recensions ont objectivé que les femmes racisées s'autorisaient six fois moins à intervenir sans attendre leur tour de parole que les hommes non-racisés. C'est à la suite de ces observations qu'a eu lieu la constitution d'AG non-mixtes réservées exclusivement aux femmes ou aux personnes racisées. Par leur fonctionnement même, ces AG sont des espaces où les rapports de domination habituels sont effacés et où la parole est plus accessible aux personnes discriminées. La coexistence d'espaces mixtes, où les discrimina-

tions étaient objectivées, et d'espaces non-mixtes, où la parole des discriminés pouvait circuler, a favorisé la politisation de l'expérience de la discrimination et la mobilisation d'étudiants de plus en plus conscients du rapport de domination subi.

PRENDRE CONSCIENCE DES RAPPORTS DE DOMINATION

Issa : « On est la faculté la plus racisée de France. (Mais en AG), il y avait quelque chose de bizarre et une non-représentation. Il y avait tout qui bugait. »

Deuxième d'une famille de cinq enfants, Issa naît en 1991 de parents immigrés maliens, et grandit dans un quartier populaire de Clermont-Ferrand. Sa mère est ouvrière, son père employé. Au lycée, il suit une filière Économique et Sociale mais ne s'implique pas vraiment, « j'avais en fait un rapport plus ou moins distant avec les études. Mais vu que je m'en sortais toujours, ça m'allait ». Il ob-

tient son baccalauréat de justesse et quitte sa région pour suivre une licence puis un master d'économie à Montpellier. Toutefois, ce cursus ne lui convient pas, il est attiré par la sociologie qui propose, selon lui, une étude plus approfondie des structures sociales et des inégalités, « par rapport au projet professionnel, militant et scolaire que je pouvais avoir, c'était la filière la plus adaptée ». Par conséquent, il rétrograde pour s'inscrire en troisième année de licence de sociologie à l'université de Paris 8. Dénonçant une discrimination institutionnelle, il se forge un pessimisme sur son avenir professionnel, prédéfini selon lui, en raison de ses origines. Ce sentiment est conforté lorsqu'il se rend à l'étranger dans le cadre d'un séjour Erasmus, où il fait l'expérience d'être considéré comme français « c'est là que je suis devenu français aux yeux des gens... Mais dès que je suis revenu en France, je suis redevenu la personne d'origine malienne ou le Malien. Je ne sais pas comment on m'appelle en fait ! » À son retour il désire « faire bouger les choses » dans son quar-





tier d'origine. Il s'investit dans des activités pour venir en aide aux jeunes, principalement par le biais du football, sport qu'il aime pratiquer. Son « pré-militantisme », comme il dit, prend ainsi naissance : « J'allais aux manifs pour la Palestine. Je parlais beaucoup plus de politique, je m'intéressais à plein de sujets, etc. » Cette aspiration au changement et son non-conformisme permettent de comprendre son engagement dans le mouvement étudiant contre la loi Travail. Il intègre d'autre part, au cours de la mobilisation, un groupe qui caractérise réellement sa révolte, le « non-mixte racisé ».

DISTANCE ÉLECTORALE ET INVESTISSEMENT ALTERNATIF

Durant la phase exploratoire de l'enquête, menée par entretiens, nous avons remarqué que les enquêtés dénonçant des discriminations subies (par exemple être une femme ou être une personne raci-

sée) se tenaient souvent à distance de la politique institutionnelle et des organisations politiques traditionnelles. Une étudiante interrogée déclarait ainsi qu'en tant que « femme noire », et afin d'être sûre de pouvoir faire pleinement valoir ses revendications, elle souhaitait s'engager plutôt dans des collectifs ou associations (notamment afro-féministes) que dans un parti ou un syndicat qui, selon elle, reproduisent perpétuellement les mêmes rapports de domination. Il est vrai que les hommes blancs (voire hétérosexuels, et de classe supérieure) restent la figure dominante dans les organisations politiques traditionnelles, ce qui n'est pas sans conséquence pour tous les exclus de ce groupe dominant : difficulté à faire valoir sa parole et ses revendications spécifiques, à s'imposer dans les rapports de force, à prendre la parole en public (Navarre M., 2015). Au début de l'enquête, nous posions donc l'hypothèse que subir des discriminations forgerait chez les étudiants une manière particulière d'appréhender l'espace politique, hors des

cadres traditionnels, qu'ils seraient moins nombreux à voter, à adhérer ou avoir adhéré à un parti politique, un syndicat, à prendre la parole en AG. Les étudiants ayant été discriminés expriment moins souvent la volonté d'aller voter aux élections présidentielles françaises de 2017 (70 % contre 75 % pour les autres étudiants). Mais une exploitation plus approfondie des données a montré des rapports contrastés aux institutions politiques, entre distance et proximité.

Les jeunes font partie des moins inscrits sur les listes électorales avec les personnes âgées (Braconnier et Dormagen, 2007), cependant, ne pas voter peut se révéler être un choix politique. C'est plus fréquemment le cas des étudiants se sentant discriminés, 44 % contre seulement 33 % des autres étudiants. Ils marquent ainsi non pas tant un désintérêt politique qu'un éloignement des institutions traditionnelles.

Cette distanciation vis-à-vis du système électoral s'accompagne d'une présence plus forte dans les espaces alternatifs de l'action politique durant la même période, tels que Nuit Debout. Les étudiants ayant subi des discriminations sont plus nombreux à y avoir participé, 19 % contre 14 % dans le cas des autres étudiants. Porteurs d'une parole difficile à énoncer dans les cadres traditionnels du débat politique, ils seraient à la recherche d'espaces où celle-ci peut circuler, investissant les commissions mises en place à Nuit Debout, dont



certaines non-mixtes, réservées aux femmes, aux personnes LGBTI+ (Lesbien, Gay, Bisexuel, Transgenre, Intersexe), et aux victimes de discriminations liées au racisme ou au handicap.

Le « cortège de tête » durant la mobilisation contre la loi Travail se déclarait autonome, indépendant et distinct du cortège syndical et des partis et organisations politiques. Lui aussi constitue un espace alternatif de l'action politique où le militantisme n'est plus systématiquement le corollaire d'un rattachement direct ou indirect à une organisation politique. Il a aussi plus souvent été revendiqué comme lieu des manifestations contre la loi Travail par ces étudiants : c'est le cas de 17 % d'entre eux, soit six points de plus que les autres étudiants (11 %). Cependant la plus grande adhésion passée ou présente aux partis et syndicats des étudiants discriminés (10 % contre seulement 6 % dans le cas des autres étudiants) semble montrer que ceux qui se déclarent discriminés investissent aussi les

organisations politiques conventionnelles, même si elles reproduisent les rapports de domination existants. On peut aussi penser que certains partis et syndicats constituent des lieux d'objectivation des discriminations. Enfin, les étudiants se déclarant discriminés prennent davantage la parole en AG (21 % contre 7 %). Ainsi, à l'encontre de nos hypothèses de départ, ces étudiants semblent plus engagés dans des luttes politiques, quelles que soient leurs formes. Ils sont surreprésentés parmi ceux qui ont manifesté au moins trois fois en 2015-2016 (soit 13 % contre 6 %), sans qu'importe la raison de la manifestation.

En conclusion, la réalisation de cette enquête, après la mobilisation contre la loi Travail, a permis aux enseignants, aux étudiants, mobilisés ou non, de transmettre des récits de ce mouvement, d'échanger, de croiser leurs regards, de confronter des interprétations. Mobilisés ou non, les étudiants sont nombreux à par-

tager une méfiance, une distance à l'égard des organisations politiques et syndicales traditionnelles, et ils expriment la volonté de politiser cette distance. Ceux qui avaient été mobilisés se sont plus particulièrement saisis de l'enquête pour donner à voir aux autres leurs expériences militantes, les légitimer en soulignant combien l'université avait été pour eux, pendant le mouvement, un moment et un lieu de formation politique, dans les AG, dans les groupes non-mixtes, dans les ateliers, transformant aussi leurs rapports au savoir, les faisant passer du statut de spectateurs à celui d'acteurs. De ce point de vue, l'enquête est prise dans l'enjeu qu'a constitué la socialisation politique pendant le mouvement social contre la loi Travail à Paris 8.

Enquête réalisée par
Axelle Bazin, Anna Benmeziiane,
Hoel Berger, Youcer Berrabah,
Martin Chevallier, Marie-Paule Couto,
Corinne Davault, Léo Lefrançois,
Margot Mestre, Samira Rahhou,
Seydina Sow.



Photo Anna Benmeziiane

Bibliographie

Bourdieu P. (1986) « La force du droit. Éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes*, 64, pp. 3-19.

Braconnier C. et Dormagen Y. (2007), *La Démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires*, Gallimard, Paris, 2007, 460 p.

Bugeja F., Couto M.-P. (2015), *Les Méthodes quantitatives*, PUF, Que sais-je ?

Gaxie D. (1978), *Le Cens caché*, Paris, Le Seuil, 268 p.

Michon S. (2008), « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, 163, pp. 63-75.

Michon S. (2011), « La lutte dans la lutte. L'espace de la mobilisation étudiante contre le Contrat Première Embauche (CPE) », *Sociétés contemporaines*, 3 (83), pp. 83-106.

Muxel A. (2001), *L'Expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 187 p.

Navarre M. (2015), « Prendre la parole en séance plénière », *Travail, genre et sociétés*, 1 (33), pp. 87-104.



Les étudiants de la mineure pratique d'enquête « terrain local » de I3 à Paris 8

Quand les étudiants de Paris 8 enquêtent à Montreuil

LE CONTEXTE DU TERRAIN

Les murs à pêches, utilisés à des fins horticoles depuis plus de quatre siècles, sont parmi les derniers éléments patrimoniaux du département de Seine-Saint-Denis. Toutefois, depuis maintenant un demi-siècle, ces murs faits de pierres, de terre et de plâtre sont laissés à l'abandon. Ils ont disparu de la majeure partie du territoire qui les accueillait – territoire qui s'étendait sur tout le Haut-Montreuil et une partie de la commune de Bagnolet. Le seul endroit où ces murs dominent encore le paysage est le quartier Saint-Antoine, au sein duquel se situe le lieu que nous

étudions. À Montreuil, l'horticulture est attestée depuis le Moyen Âge, et elle concernait alors la culture de la vigne, qui alimentait les cabarets situés le long des routes rejoignant Paris. Si la viticulture domine à Montreuil tout au long du Moyen Âge et jusqu'au xvii^e siècle, elle sera remplacée, au xviii^e, par la culture de la pêche. C'est à ce moment que l'horticulture prend une dimension commerciale et se développe à Montreuil. En effet, les dynasties de monarques parisiens ne se contentent plus de leurs jardins privés, comme celui de Versailles; la noblesse tout entière souhaite disposer de jardins de qualité, lui offrant toute l'année des

fruits « nobles » comme la pêche ou la poire. C'est ainsi que Montreuil devient petit à petit la capitale de la pêche française, où différentes variétés de pêches sont produites toute l'année. C'est au fil des expérimentations que les cultivateurs montreuillois vont développer le mur à palisser « à la montreuilloise », un modèle propre à l'aire horticole de Montreuil-Bagnolet. Ces murs sont construits à partir des matières premières trouvées sur place. Les ressources souterraines locales, très riches en gypse, furent pour beaucoup dans la naissance et le développement de ces murs. Les ingénieurs agricoles se succèdent et inventent de nouvelles techniques à partir des expérimentations des horticulteurs. Les murs à palisser « à la montreuilloise » deviennent de véritables outils agricoles, caractéristiques de la région à partir du xviii^e siècle; ils marqueront le paysage de cette zone jusqu'à nos jours. Aux cultures de pêches vont néanmoins rapidement succéder les cultures de la pomme et de la poire au xix^e siècle; puis, la culture de la fleur coupée, qui se révélera économiquement plus intéressante que la production de fruits. Peu après le déclin de la pêche, ces murs, qui nécessitent un entretien constant, vont petit à petit perdre leur raison d'être.

À partir de la moitié du xx^e siècle, il n'y a plus aucun horticulteur professionnel dans les murs à pêches de Montreuil; beaucoup de murs sont en ruine, beaucoup sont détruits. Si quelques particuliers passionnés s'efforcent de sauvegarder



leurs murs, l'oubli des techniques de restauration et l'indisponibilité des matériaux (fermeture des carrières) entraîne inexorablement la disparition de très nombreux murs; au point que de cet élément paysager, maraîcher et historique, il ne reste qu'une peau de chagrin, transformée en jardins familiaux et jardins associatifs ou laissée en friche. Six cents kilomètres carrés de murs à pêches existaient aux temps glorieux de l'horticulture dans la région de Montreuil-Bagnolet: il n'en reste aujourd'hui plus que dix-sept.

Les murs à pêches, riches d'une histoire séculaire, accueillent aujourd'hui une importante richesse végétale mais aussi animale et humaine. La diversité végétale des murs à pêches se compose d'une part d'une biodiversité dite domestique, c'est-à-dire faite des différentes variétés cultivées au sein des parcelles; d'autre part d'une biodiversité végétale sauvage, qui s'est installée dans les parcelles en friche, c'est-à-dire des plantes adventices ou « mauvaises herbes » qui s'introduisent parmi les cultures, accompagnées de quelques espèces animales. Concernant la biodiversité domestique, les murs de Montreuil sont

un lieu privilégié pour découvrir des cultivars de pêchers anciens, voire de variétés nées dans les cultures montreuilloises : c'est le cas de la pêche Prince of Wales, de La Grosse Mignonne, de La Grosse Noire de Montreuil, ou encore de la Téton de Vénus. Pour ce qui est de la diversité urbaine et humaine des murs à pêches, le site est investi par des populations très différentes : militants associatifs, riverains, jardiniers, artistes. C'est également le lieu de vie de populations non sédentaires : Gens du voyage, Roms, personnes sans domicile fixe. Cette diversité humaine a laissé beaucoup de traces dans la langue parlée, avec les nombreux emprunts de l'argot montreuillois aux populations dites tsiganes, mais aussi dans le lexique des jardiniers, en particulier des descendants des horticulteurs montreuillois, qui ont conservé beaucoup d'expressions typiques de l'âge d'or des murs

à pêches. Malheureusement cet espace plein de richesses a subi l'absence de gestion des pouvoirs publics, ce qui a conduit à une situation de lente désagrégation des murs et du patrimoine associé : ce à quoi la création d'une « Maison des Murs à Pêches » devait venir remédier.

La Maison des Murs à Pêches est un projet municipal, né sous le mandat de l'actuel maire, Patrice Bessac (mandat 2014-2020). L'objectif, lors de sa création, était d'implanter, au cœur du quartier des murs à pêches, une antenne de la municipalité. Parmi les arguments justifiant cette implantation, venait en tête la valorisation de l'élément patrimonial montreuillois que constituent les murs à pêches. Afin de valoriser ce site, la Maison des Murs à Pêches devait devenir un lieu de partage et de diffusion des connaissances sur ce patrimoine.



L'ENQUÊTE

Notre groupe est composé de trois étudiants : Sarah, Massinissa et Waïta, particulièrement intéressé par la présence historique de Manouches à Montreuil, et dernièrement, par celle des Roms. Nos professeures, Barbara Casciarri et Aurélie Damamme, nous ont proposé de travailler ensemble pour traiter d'un espace municipal récemment implanté au sein des Murs à Pêches (MAP) : la Maison des Murs à Pêches (MMAP). Cette proposition croisait l'intérêt de Waïta pour les populations non-sédentaires : sur le terrain où s'élève la MMAP se trouvait une MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale), où vivaient des Roms, mise en place par la Mairie précédente, puis démantelée. Plusieurs familles ont donc vécu sur ce terrain avant d'être, « paraît-il », relogées (d'après les personnes que nous avons interrogées). Nous espérons retrouver des membres des familles roms, pour mieux comprendre ce qui s'était passé.

Nous avons au départ le projet d'interroger les passants et les voisins sur ce qu'ils pensaient de la MMAP et des familles qui en avaient été expulsées, et s'ils



savaient où elles vivaient à ce jour. Mais puisqu'il était difficile de rencontrer quelqu'un sur notre terrain ou d'aborder le peu de personnes qui y passaient, nous avons rapidement été contraints d'abandonner cette idée. Les alentours de la MMAP sont en effet peu fréquentés. La MMAP n'est pas beaucoup plus investie au quotidien ; le voisinage ne semble pas savoir de quoi il s'agit, ni même y prêter un grand intérêt. Nous avons donc abandonné l'idée d'interroger le voisinage. Nous avons alors commencé à nous focaliser sur les acteurs des MAP : les usagers de la MMAP, les militants associatifs qui fréquentaient les MAP, ou encore les gens travaillant dans les bâtiments de l'ancienne usine adjacente à la MMAP.

Durant notre premier stage de terrain, en décembre 2016, nous avons réalisé notre premier entretien avec le responsable de la MMAP et la secrétaire du délégué municipal en charge de « l'avenir des MAP ». Après nous avoir présenté la MMAP comme une « vitrine du patrimoine des MAP », ils nous ont vite révélé la candidature du terrain de la MMAP et d'autres parcelles situées aux alentours à un projet immobilier financé par des partenaires privés, dans le cadre des appels à projet du Grand Paris. Cette nouvelle information nous a permis de donner davantage de profondeur à notre enquête, cet appel à projet se trouvant au cœur d'un conflit naissant entre la municipalité et les acteurs des MAP, qui le voyaient comme une menace pour la zone des MAP.



Nous avons ensuite centré nos observations et entretiens sur la question de l'appel à projet qui prévoit des constructions sur des parcelles où se trouvent des murs protégés. Nos entretiens ont été réalisés avec des acteurs locaux des MAP et du terrain en question : des militants associatifs, des entrepreneurs, un membre du conseil de quartier, le responsable de la MMAP, ou encore des hommes politiques, en particulier le délégué à l'avenir des MAP. Ce dernier nous a présenté le projet immobilier comme un véritable atout pour le quartier et la mise en valeur des MAP. Malgré cette bonne volonté affichée de la municipalité, les acteurs locaux ne semblaient pas être convaincus par ce projet, et le dénonçaient comme une réduction du territoire des MAP et une destruction du patrimoine.

RÉSULTATS

Notre enquête a finalement porté sur le conflit entre les acteurs de terrain et la municipalité. Chacun a des ambitions différentes pour le site : pendant que la municipalité impose un projet qui consisterait à vendre des parcelles de terrain à des promoteurs (alors que certains murs sont classés), les acteurs locaux souhaitent que les MAP soient un lieu de partage du quartier, un lieu de liberté, une source de biodiversité, un endroit où tout le monde pourrait venir se ressourcer.

La mise en place d'un « projet global », tant désiré par les acteurs locaux, est compliquée, puisque les terrains appartiennent à la Ville, au Département, à l'État, à des particuliers (comme l'EPFIF pour l'usine textile EIF attenante à la MMAP).

PERSPECTIVES

Ces propriétaires n'ont pas les mêmes projets, les mêmes besoins, les mêmes visions des choses, et ne sont pas, pour la majeure partie d'entre eux, concernés par l'avenir des MAP. Ils sont plutôt soumis à des obligations financières, et prétendent ne pas avoir d'autre solution que la vente de ces parcelles afin de réinvestir l'argent dans le maintien et la restauration d'autres murs. Ils affirment que, grâce à un cahier des charges, certains murs des parcelles faisant partie du projet ne seront pas détruits. Selon les associations, les promoteurs n'ayant aucune obligation de garder les murs après l'achat du terrain, leur projet contribuera à leur disparition, ce que dément un élu municipal, qui soutient que la vente de parcelles contribuera à la préservation des MAP, en les entretenant et les faisant connaître.

Si nous devons poursuivre cette enquête, de nombreuses pistes seraient à approfondir : ainsi les questions liées à la gentrification de Montreuil, ou l'étude du projet du Grand Paris. Nous aurions aussi souhaité passer plus de temps sur le terrain afin de mieux nous en imprégner : rencontrer les jardiniers, les militants associatifs, les habitants des parcelles (sédentaires et non-sédentaires), découvrir les activités des associations, les festivals, et surtout profiter du joyau que constituent les murs à pêches, dont nous n'avons eu qu'un aperçu.

Enquête réalisée par
Sarah Radwan, Massinissa Garaoun
et Waïta Romero Espinoza.

